

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de Sainghin-en-Weppes  
du 15 mai 2024**

**Etaient présents** : M. Mme CORBILLON Matthieu, DEWAILLY Bruno, BRASME Marie-Laure, POUILLIER Bernard, PARMENTIER Isabelle, ROLAND Éric, BAJERSKI Sophie, PIECHEL Christophe, ARSCHOOT Dominique, HERBIN Gael, ZWERTVAEGHER COUTTET Florence, BAILLY Claude, ROELENS Natasha, LABAERE Cynthia, DUCATEZ Marc, DESPREZ Martine, VANDRISSE Guillaume, MORTELEQUE Denis, GUERBEAU Pascale, CAPANNELLI Claire, WAYENBURG Aymeric, BARBE Marie-Laurence, MOUILLE Sophie

**Excusés** :

M. AFFLARD Christian  
M. CARTIGNY Pierre-Alexis

**Avaient donné procuration** :

Mme DELPORTE Marie-Françoise à Mme PARMENTIER Isabelle  
Mme BOITEAU Nadège à M. POUILLIER Bernard  
Mme ARNOULD Caroline à M. PIECHEL Christophe  
Mme DUPONT Valérie à M. ARSCHOOT Dominique

**Assistait à la séance** : Claire ROLAND, Directrice Affaires Juridiques

M. le Maire ouvre la séance à 20h00, procède à l'appel et vérifie que le quorum est atteint.

M. DEWAILLY Bruno est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 10 avril 2024 est adopté **à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention – MORTELECQUE Denis)**

M. le Maire passe ensuite à l'ordre du jour.

**Délibération n°1 : Placement de trésorerie sur des comptes à terme auprès de l'Etat (Trésor Public)**

M. POUILLIER Bernard présente la délibération.

M. HERBIN Gael rejoint la séance à 20h10.

M. DEWAILLY demande si on sait combien les placements vont rapporter sur 12 mois. M. POUILLIER pense que l'on peut récupérer au moins 100 000 euros d'intérêts par an.

Mme PARMENTIER demande si on peut refaire ce placement dans 1 an, dans 2 ans, etc. M. POUILLIER dit que oui, c'est possible mais il faudra réunir à nouveau les membres du Conseil municipal pour voter une délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**Délibération n°2 : Contraction d'un prêt relais auprès de la Banque Postale pour un montant de 2 000 000 €**

M. POUILLIER présente la délibération.

M. MORTELECQUE demande s'il n'était pas plus intéressant d'attendre pour contracter ce prêt. M. MORTELECQUE se demande si les taux ne vont pas descendre.

M. POUILLIER répond que l'on ne peut pas l'anticiper mais l'offre que la commune a obtenue est intéressante. En effet, les grosses factures des deux chantiers en cours vont devoir être payées, ce qui risque d'être compliqué. La commune a donc préféré contracter le prêt rapidement pour pallier toutes difficultés.

Une coquille a été révélée dans la délibération et a donc été modifiée concernant la commission d'engagement (la commission d'engagement est de 2 000,00 euros et non 2 000 000,00 euros).

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**Délibération n°3 : Délégation de pouvoirs au maire – Gestion des produits de placement de la commune**

M. POUILLIER Bernard présente la délibération.

Il propose d'ajouter à la délibération le fait d'autoriser M. le Maire à gérer également la durée des produits de placements. La précision est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**Délibération n°4 : Transfert de la parcelle AC n°1 au profit de la Métropole Européenne de Lille**

M. le Maire présente la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

Monsieur le Maire indique que le prochain conseil municipal se tiendra le mercredi 20 novembre 2024. La commission « Administration Générale » aura lieu le mardi 19 novembre 2024 à 19h.

L'ordre du jour est épuisé à 20h24.

CORBILLON Matthieu

DEWAILLY BRUNO

BRASME Marie-Laure

POULLIER Bernard

PARMENTIER Isabelle

ROLAND Eric

BAJERSKI Sophie

PIECHEL Christophe

ARSCHOOT Dominique

HERBIN Gael

ZWERTVAGHER Florence

BAILLY Claude

ROELENS Natasha

LABAERE Cynthia

DUCATEZ Marc

DESPREZ Martine

VANDRISSE Guillaume

MORTELECQUE Denis

GUERBEAU Pascale

CAPANNELI Claire

WAYENBURG Aymeric

BARBE Marie-Laurence

MOUILLE Sophie